

écco



EDITION FRANCAISE

ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence environnementale de Stockholm en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP-MOP 1, Montréal, Novembre-décembre 2005.

Le Mandat avance [désolé George !]

Les Etats-Unis se sont mis en retrait des négociations la nuit dernière, refusant de participer à des discussions sous la COP, comme proposé dans le texte du Président. Un délégué officiel américain a même vivement mis en cause le Premier Ministre Paul Martin, qui lors de son discours avait critiqué la position des Etats-Unis concernant ce texte. L'accès de colère des Américains était clairement une stratégie préméditée pour saborder les discussions de Montréal. Si cela n'avait pas été le discours du Premier Ministre, les Etats-Unis auraient trouvé d'autres prétextes pour provoquer une rupture (la nourriture du centre de conférences par exemple !).

Le Premier Ministre a dit ce que tous les décideurs auraient dû dire il y a longtemps déjà : le monde doit avancer sans l'administration Bush. Maintenant, il apparaît clairement que ses négociateurs sont isolés par rapport au reste du monde et à leurs propres citoyens.

Les Parties devraient ignorer les tactiques de diversion employées par les Etats-Unis et garder les yeux fixés sur le seul résultat possible : un Protocole de Kyoto plus fort et plus effectif, construisant des marchés de carbone et encourageant une collaboration active entre les pays industrialisés et les pays en développement (PED).

Les négociateurs sont pourtant proches d'un accord sur ce que devraient être les éléments clés d'un processus plus ambitieux.

- Les Parties doivent se mettre d'accord sur l'article 3.9. ECO a compris qu'une proposition de décision était discutée, et que les Parties s'étaient presque mises d'accord au sein du groupe de contact. Ce texte, même s'il n'est pas idéal, est acceptable. Il prévoit un processus robuste, approprié à la définition de nouveaux engagements pour les pays de l'Annexe B. ECO pense que trois ans de négociations sont suffisants, et que les Parties doivent se mettre d'accord sur 2008 comme date butoir. Il est également impératif d'envoyer un signal fort au monde des affaires pour lui montrer que le marché de carbone est toujours vivant, et que le futur appartient aux technologies propres. Il est essentiel que les deux périodes d'engagement soient continues, et que les pays aient suffisamment de temps pour ratifier et mettre en oeuvre les nouveaux engagements, avant que la seconde période ne commence. ECO est certain que le calendrier définitif sera revu à COP/MOP2, mais il est important que la conférence de Montréal débouche sur un processus fort qui aille dans ce sens.

- Kyoto n'est pas parfait, et les pays auront besoin d'une phase d'apprentissage pour que cet outil devienne pleinement efficace. Il faut donc prendre le temps entre maintenant et la COP/MOP2 pour préparer correctement l'examen des dispositions de l'article 9. Les Parties ont besoin d'opportunités pour partager leurs idées et leurs propositions afin d'améliorer Kyoto, ainsi que d'un forum constructif pour en discuter.

- ECO salue l'accord (apparent) sur le Programme de travail de 5 ans sur l'Adaptation. Si les négociateurs pouvaient résoudre aussi simplement les autres questions financières au prochain SBI, cela serait un réel progrès.

(Suite au verso)

L'adaptation tourne en rond !

Pendant ces deux semaines de Conférence, l'adaptation a été au centre des discours de nombreux ministres de pays en développement (PED). Elle a fait aussi l'objet de débats dans un certain nombre d'ateliers parallèles. Malheureusement, les discussions sur ce sujet n'ont pas eu la place méritée dans l'agenda de la COP/MOP. L'adaptation a été traitée en plusieurs points, dans le cadre du SBSTA et du SBI. Au sein du SBSTA, la principale question portait sur le programme de travail de 5 ans sur l'adaptation. Aucune décision n'a été finalisée sur ce point, retardant ainsi la mise en oeuvre effective de ce programme.

Le SBI, quant à lui, a été animé par de longues discussions sur le financement de l'adaptation dans les PED. Mais face à la multitude de fonds existants, pas facile de se retrouver dans ces discussions : quel fonds finance quel type d'activité ? La Conférence a fini par se mettre d'accord sur les modalités opérationnelles du Fonds pour les Pays les Moins Avancés (PMA) ainsi que sur la composante "adaptation" du Fonds spécial sur le changement climatique (FSCC). Par contre, aucun accord n'a pu être trouvé sur les procédures et modalités opérationnelles du Fonds d'Adaptation dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Seul problème, les deux fonds de la Convention sont supposés être approvisionnés par des contributions volontaires. Mais le plus souvent ils sont vides. Au contraire, le Fonds d'adaptation est alimenté automatiquement par des prélèvements de 2% des réductions d'émissions certifiées issues des projets de MDP. En termes de gouvernance, le G77 et la Chine ont refusé que le fonds soit administré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

(Suite au verso)

(Suite de l'article "Le mandat avance...")

(Suite de l'article "L'adaptation tourne en rond !")

Mesdames et Messieurs les Ministres, ces éléments sont entre vos mains. Saisissez l'opportunité ! Tempus Fugit... Il ne reste qu'une journée de négociations aux Parties pour faire de cette COP/MOP un succès.

Pour que le MDP permette un réel développement des PED, mais aussi parce que ceux-ci sont les plus vulnérables au réchauffement de la planète, ils doivent se mettre d'accord sur un "paquet Kyoto". Le Japon doit quant à lui défendre l'intégrité de Kyoto et comprendre que son souhait, certes louable, de vouloir intégrer les Etats-Unis dans le processus ne peut être atteint qu'en rejetant le comportement irresponsable de l'administration Bush. Les Etats-Unis espèrent clairement que ce processus tombe à l'eau, mais vous pouvez les décevoir... La Présidence canadienne redouble d'efforts pour mettre en place un partenariat Nord-Sud, mais elle a besoin de ses alliés dans le Protocole. La Présidence britannique de l'UE et quelques Etats membres clés devraient se retourner sur leur *leadership* passé, reconnaître leur responsabilité historique et aller de l'avant. C'est bien l'UE qui, à Berlin, a travaillé avec les PED pour former le "Green group" et lancer le Mandat. C'est aussi l'UE qui, à Kyoto, a poussé les autres pays industrialisés à accepter des objectifs de réductions ambitieux. C'est encore l'UE qui, à Bonn, a soutenu le Protocole. Le succès du Mandat de Montréal dépend donc de la capacité de l'Union à ressusciter cet esprit de *leader*.

Il est temps qu'un groupe de pays d'horizon divers montre sa détermination et fasse le premier pas !

Pourquoi cette opposition ? Principalement parce que les Etats-Unis occupent une place importante au Conseil du FEM et ne sont pas Parties au Protocole de Kyoto. En ce qui concerne les deux fonds de la Convention, le groupe des PMA a demandé que des contributions obligatoires soient versées pour l'adaptation alors que d'autres pays ont proposé que des financements soient directement prélevés sur tous les mécanismes de flexibilité. Cela permettrait d'accroître les flux de ressources et d'assurer un approvisionnement automatique des fonds. ECO propose que des prélèvements soient aussi effectués sur d'autres activités telles que l'aviation.

La COP/MOP1 a renvoyé un projet de décision sur le fonds d'adaptation à la 24^e session du SB. Le Secrétariat de la Convention s'est vu confié la tâche d'organiser un atelier avant cette session. Les Parties et organisations internationales doivent également soumettre leur propositions d'ici le 13 février 2006.

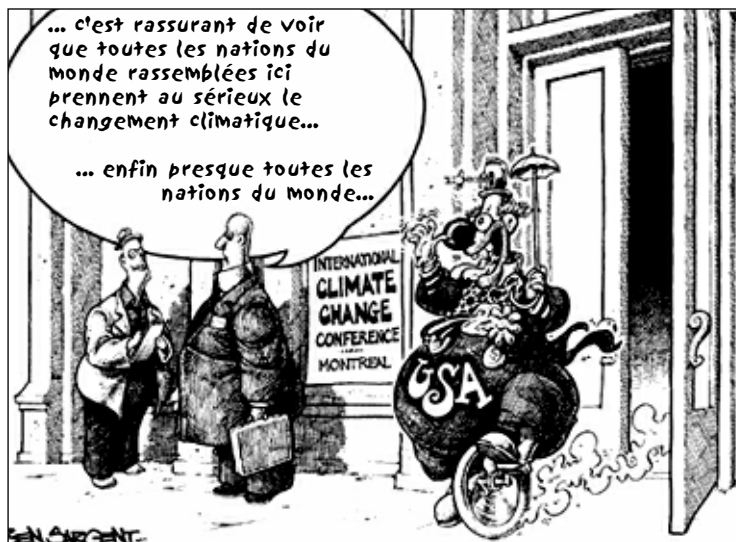
ECO attend avec impatience que celles du G77 et de la Chine soient constructives.

Etats-Unis vs Inuits, émissions vs droits de l'Homme

Les Inuits - le peuple de la glace - voient leur habitat fondre sous leurs yeux. Lors de la COP9 à Milan, Sheila Watt-Cloutier, présidente de la Conférence Circumpolaire Inuite, était venue témoigner de ce désastre et annoncer que les Inuits défendraient leur droit à vivre dans la tradition de leurs ancêtres. Deux ans plus tard, une plainte est déposée devant la Commission inter-américaine des droits de l'Homme à Washington. S'exprimant mercredi devant les délégués, Mme Watt-Cloutier a rappelé que l'objectif ultime de la Convention est de prévenir un changement climatique lourd de conséquences, déjà très visibles en Arctique. La plainte demande à la Commission de faire une enquête en Arctique afin de rendre compte des dommages causés à la vie et à la culture Inuites. Elle entend par ailleurs faire reconnaître que les Etats-Unis violent les droits fondamentaux de ce peuple. Le plus gros émetteur de GES doit limiter ses émissions, coopérer avec la communauté internationale pour protéger le climat et aider les Inuits à s'adapter aux impacts inévitables des changements climatiques.

Sheila Watt-Cloutier a souligné cette plainte ne vise pas l'argent ni la confrontation mais plutôt un dialogue avec les USA : "Notre objectif est d'éduquer, pas de critiquer, d'informer et non de condamner".

Le texte de la plainte sur www.inuitcircumpolar.com



P'TIT CARIBOU



Invité à une fête, P'tit Caribou s'était mis sur son 31 ! En arrivant, il s'émerveille devant l'énorme crème glacée qui attendait les convives. Affamé, P'tit Caribou se précipite, l'eau à la bouche, mais un groupe de gros caribous l'en empêche, arguant qu'il manque un invité prestigieux ! Soit ! La soirée avance mais l'invité tant attendu ne donne pas signe de vie. P'tit Caribou, soutenu par d'autres acolytes, propose alors de commencer la fête et de lui garder un frais vein de glace. Les gros caribous, très protocolaires, ne sont pas d'accord et ne se soucient guère des maux d'estomac des plus frères. Pire, l'invité de marque appelle pour dire qu'il ne viendra plus. Mais rien n'y fait ! La fête est annulée. Les caribous sont restés toute la nuit à regarder la glace fondre et les invités se décomposer. Plusieurs pertes de connaissances, quelques crises d'hypoglycémie. Voilà un beau désastre !

Moralité : Ne remettons pas à plus tard, ce qui peut être fait aujourd'hui !

FOSSILE DU JOUR

L'UE remporte le fossile du jour pour sa position fermée sur une date butoir pour les négociations sur le post-2012. ECO et le G77 ont proposé 2008 mais l'UE a refusé. Ceci est inacceptable car achever les négociations plus tard, par exemple en 2010, ne laissera pas le temps pour la ratification. Cela pose des problèmes dans la continuité du régime post-2012 et contraste avec les avertissements pessimistes que lancent les climatologues.

Les **Etats-Unis**, habitués des podiums, sont 2^e pour leurs refus de rencontrer les autres Parties en réunions bilatérales, malgré les sollicitations répétées. Quel bel esprit !

La **Russie** a reçu le 3^e fossile pour ses interventions bloquant la décision de l'article 3.9. Leur texte alternatif empêche tout consensus sur un projet de décision.

REMERCIEMENTS

Le Réseau Action Climat-France remercie le MEDD et ceux qui ont participé à ce numéro : B.Faraco, M. Créach, D.Vandaele, A. Bonduelle, A. Chetaille et l'équipe de ECO anglais. **ECO français est disponible sur : www.rac-f.org**